

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 13 novembre 2020

AMÉNAGEMENT DE VOIES RÉSERVÉES AUX TRANSPORTS EN COMMUN

FINALISATION DU TRONÇON PERMETTANT DE RELIER L'A51 ET LA GARE ROUTIÈRE D'AIX CENTRE

- **Ouverture de la voie réservée aux transports en commun (VRTC) entre la sortie d'autoroute A51 et la gare routière d'Aix Centre**
- **La ligne 50 Aix-Marseille, première ligne interurbaine de France et empruntée par 3 millions de voyageurs par an, voit son temps de trajet raccourci de quelques minutes**
- **Les autres lignes qui bénéficient de cet aménagement sont notamment les lignes 40, 11, 15, 17 et 18**
- **L'aménagement de voies réservées aux transports en commun (VRTC) sur les autoroutes est une solution à fort potentiel pour améliorer les performances des transports collectifs de la Métropole**

L'aménagement de voies réservées aux transports en commun (VRTC) sur les autoroutes est une solution qui améliore les performances des transports collectifs de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en termes de fiabilité comme de temps de parcours, au bénéfice des utilisateurs.

C'est dans ce cadre que des travaux ont été entrepris sur la RN 2516 (voie entrante vers Aix Centre) afin de créer une voie réservée aux transports en commun entre la gare routière d'Aix Centre et l'A51 en provenance de Marseille.

Depuis mardi, les équipes de la Métropole ont mis en service cette infrastructure de transport au bénéfice des lignes arrivant de Marseille et notamment les lignes 50, 40, 11, 15, 17 et 18. Dans le sens Aix-Marseille, les travaux de la voie sortante démarreront en janvier 2021 pour une durée de 3 mois. Ce chantier est soutenu financièrement par l'Etat, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.



CONTACTS PRESSE

Métropole Aix-Marseille-Provence
Responsable Service Presse – Stéphane Gireau
stephane.gireau@ampmetropole.fr
04 91 99 79 97